

HUISSIER

Le rôle d'huissier est tenu par la même personne tout au long d'une année. Il fait partie des rôles attribués annuellement par vote des membres.

Avant le début de la réunion, c'est à l'huissier que revient la tâche de préparer la salle avant l'arrivée des membres et pour ce faire, il arrive à l'avance (au moins 30 minutes avant le début de la réunion). L'huissier place la bannière du club en évidence, il installe le lutrin, tout autre objet devant servir à une réunion régulière ou spéciale ainsi que le matériel demandé par les orateurs. L'huissier dépose à chaque place un bulletin de vote ainsi que les feuillets de commentaires et s'assure que chaque personne disposera d'un verre d'eau lors de la rencontre. Il doit également s'assurer que le chronomètre fonctionne correctement et remet aux membres qui tiennent un rôle particulier, les documents appropriés.

Dès que les membres arrivent au local ou dans la salle, l'huissier les accueille.

Au début de la réunion, l'huissier a la responsabilité de faire respecter la règle d'or du Club, soit de commencer à l'heure. Il se rend au lutrin, invite tous les participants à prendre place à table, demande le silence à l'aide de 2 coups de maillet sur le lutrin, souhaite la bienvenue à tous et informe des changements à l'ordre du jour. L'huissier présente ensuite le président du club.

Pendant la période d'évaluation générale et lorsque tous les évaluateurs, à l'exception de l'évaluateur général, ont terminé leur présentation, l'huissier recueille les votes, les compile et inscrit les noms des gagnants sur les documents appropriés et les remet au maître de cérémonie, avant que ce dernier retourne au lutrin.